

Image not found or type unknown



LA BANQUE N A PAS PRELEVE LA PENSION ALIMENTAIRE

Par nanceennech, le **06/02/2012** à **14:55**

Bonjour,

Depuis octobre 2011 mon ex-mari ne m 'a pas versé de pension alimentaire pour mon fils. N ayant pas le nom de son nouvel employeur à l'époque, l'huissier a demandé à la banque de celui-ci de prélever la pension sur son compte bancaire. En décembre 2011, la banque a malencontreusement perdu le courrier recommandé de l'huissier et n a pas pu faire le nécessaire début janvier 2012. Elle doit le faire début février, pour l'instant rien. Si rien n'était encore fait que puis-je faire? Ai-je un recours contre la banque?

Merci de votre aide. Cordialement.